

PROCEDURES DE DEMATERIALISATION DES TRANSFERTS DE DOCUMENTS

Le centre de gestion vous propose la mise en œuvre de ces procédures dans le cadre de votre cotisation additionnelle, en collaboration avec l'ADULLACT.

La plate-forme S2LOW vous permet d'utiliser 3 services :

- ACTES : transfert de documents au contrôle de légalité (Préfecture)
- MAILS : dépôt sécurisé de documents et suivi de leur consultation
Vous pouvez par ce moyen transférer les fichiers XEMELIOS (dématérialisation des bulletins de paye) à votre trésorier payeur
- HELIOS: transfert des flux financiers dans le nouveau protocole PESV2

ACTES ET HELIOS

Le ministère de l'intérieur a mis en place une procédure dématérialisée de transfert des documents soumis au contrôle de légalité. Il s'agit de la procédure **ACTES**, et pour cela vous utilisez la plate-forme d'un tiers de télétransmission homologué .

En parallèle le ministère des finances procède actuellement à la mise en oeuvre de procédures de dématérialisation des flux comptables, et vous travaillez avec votre payeur en utilisant une application appelée **HELIOS**.

Dans quelque temps votre trésorier vous demandera de mettre en place un nouveau protocole de transfert des données (pièces comptables, bordereaux, pièces justificatives). Il s'agit du protocole **PESV2**.

MAILS SECURISES :

Cette fonctionnalité vous permet de déposer des fichiers sur la plate-forme S2LOW et d'avertir vos destinataires de ce dépôt, un mail leur étant envoyé, contenant le lien donnant accès au téléchargement du document ainsi qu'un mot de passe éventuel, si vous avez choisi d'en positionner un au moment du dépôt.

Les documents concernés ne figurent donc pas en pièces jointes, permettant ainsi de gagner en performance, évitant entre autre un encombrement évident des boîtes de messagerie

Une gestion de la lecture des messages est assurée au niveau de la plate-forme, vous donnant ainsi une lisibilité immédiate du suivi de vos courriers

Si vous souhaitez mettre en service ces procédures, n'hésitez pas à nous contacter

Pierre EYMAR ou Sébastien GORECKI
Service informatique
04 76 33 20 28
peymar@cdg38.fr